

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS**  
**ARRONDISSEMENT DE LENS**  
**CANTON DE WINGLES**  
**COMMUNE DE GRENAY**

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
Du Centre Communal d'Action Sociale de Grenay  
Séance ordinaire du Jeudi 30 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le jeudi trente avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Grenay, s'est réuni, sous la présidence Madame Daisy DUVEAU, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de Membres

Au conseil : 13

Présents : 11

Absents : 2

11 PRESENTS : Mme Daisy DUVEAU – Mme Nathalie BLONDEL – Mme Caroline TAILLEZ – Mme Linda CAFFIER – Mme Maïnon VASSE – Mme Nathalie LEROY – Mr Christian CHAMPIRE – Mr J. Bernard DETOEUF – Mme Michèle LEBLOND – Mr Alphonse LEROY – Mme Annie PONCHEL

2 ABSENTS : Mme Monique DUPUY – Mr Gildas IBBA

**DATE DE LA CONVOCATION**  
**17/04/2026**

**DELIBERATION 10-2026 RELATIVE AUX COTISATIONS UNCCAS ET UDCCAS 2026**

Après avoir pris connaissance des statuts et des buts de l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale et de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Actions Sociale du Pas-de-Calais ;

Considérant l'intérêt pour le CCAS d'adhérer à ces associations et de bénéficier de leurs conseils techniques et de leurs publications ;

Considérant, pour l'année 2026, le montant de la cotisation statutaire fixé par les instances habilitées des unions comme suit :

- UNCCAS : **301.55€** (comprenant les frais d'abonnement à la revue ACTES à hauteur de 71,50 €)
- UDCCAS : **100€** (nombre d'habitants 6670 x 0,015 €)

**Décide d'adhérer à :**

- l'UNCCAS dont le siège est situé au 4 rue d'Athènes 75009 PARIS
- l'UDCCAS du Pas-de-Calais dont le siège est situé en Mairie de Ruitz rue Grande 62620 RUITZ ;

**Mandate** la Présidente pour finaliser les démarches permettant ces adhésions ;

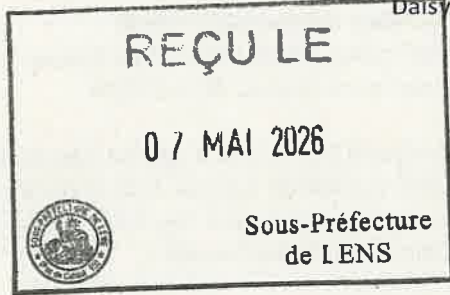
Les dépenses sont inscrites au budget ;

Adoptée à l'unanimité.

La Présidente



Daisy DUVEAU



Pour copie conforme au Registre des Délibérations



CCAS de GRENAY (62)  
rue leon degreaux  
Hôtel de Ville  
62160 GRENAY

Date : 08/01/26

Référence : 411011982O

Paiement à réception de facture

**Facture n° : O011982/F26-00339**

Désignation de l'article	Qté	Prix unitaire	Total HT	Taux TVA
Cotisation UNCCAS 2026	1,00	228,55	228,55	
Abonnement magazine	1,00	71,50	71,50	2,1

Número de Siret : 26620386800010  
Code Service :  
Número Engagement :  
Commentaires : Nombre d'habitants : 6 644

<b>Total HT</b>	300,05 Euros
<b>Total TVA</b>	1,50 Euros
<b>Total à payer</b>	301,55 Euros

**Important :** *Référence à rappeler obligatoirement lors de votre règlement :* **O011982/F26- 00339**

RIP	ETABLISSEMENT	GUICHET	N°COMPTE	CLE RIP
C.C.P. LILLE	20041	01005	0026591Y026	59
IBAN: FR35 2004 1010 0500 2659 1Y02 659			BIC : PSSTFRPPLIL	



## AVIS DE VERSEMENT de la COTISATION 2026 UDCCAS/CIAS

Pour les communes de -- de 3 149 habitants : forfait de 50 €

Pour les communes, ou Intercommunalités de + de 3 150 habitants : 0,015 € x nbre d' habitants

La commune ou l'Intercommunalité de : agencay 62160 (à compléter)

Nombre d'habitants : 6640 (à compléter)

Soit la somme de : 100 € (à compléter)

Verse sa cotisation 2026 le \_\_\_\_\_ au crédit du compte ouvert de l'UDCCAS62 auprès de la Banque Postale

Pour le mettre sur CHORUS PRO, merci de nous en faire la demande

N° SIRET : 53849054100025

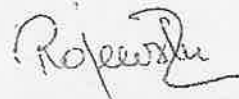
Code établissement : 20041

Code guichet : 01005

N° de compte : 1551344N026

Clé : 59

La Trésorière de l'UDCCAS 62



Marie Thérèse ROJEWSKI



PAQUETAGE COURRIER

COURRIER ARRIVÉ LE

23 MAI 2026

62160 GRENAY